

ASSEMBLÉE NATIONALE

12 septembre 2018

LUTTE CONTRE LA FRAUDE - (N° 1212)

| | |
|--------------|--|
| Commission | |
| Gouvernement | |

Adopté

AMENDEMENT

N° 95

présenté par
Mme Cariou

ARTICLE 10 QUINQUIES

À l'alinéa 22, après la première occurrence du mot :

« Commission »,

insérer le mot :

« européenne ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel